


MAIRIE DE TONNERRE	<b>Bureau Municipal du 5 mai 2026</b>	
	<b>Compte-rendu</b>	

Elu en charge : Cédric CLECH		Rédacteur : Xavier GUINOT	
Date : 17.03.2026 Heure de début : 18.30 Heure de fin : 20.15	<u>Elus présents :</u> Cédric CLECH Bahya BAÏLICHE Gilles BARJOU Marie-Laure BOIZOT Djamila BOUFELAH Benoît BROUSSEAU Anaëlle BUELLONI Jeanine CALCIO GAUDINO Benoît CHAISY Thomas DROULEZ Michel DROUVILLE Anne-Sophie HAMON Lucas IPPOLITO-SCHWAGER Nadège LALLEMAND	Pascal LENOIR Nicolas NOËL Emilie ORGEL Mathilde PEDROT Chantal PRIEUR David ROSENBLUM Guy ROY Claude ROY Anne SANCHEZ Vincent THOMAS Gaëlle BENOIT Sylviane TOULON <u>Elus excusés :</u> Paul d'ORIGNY Jeanine CALCIO GAUDINO	<u>Agents présents :</u> Mathilde PICQ Luc GUYARD Xavier GUINOT


### RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

1. Commissions municipales et communautaires, représentants communautaires – rapporteur : C. Clech ;
2. Point sur la situation financière de la commune – rapporteur : P. Lenoir ;
3. Point sur la mutualisation des services – rapporteur : P. Lenoir ;
4. Avenue Alfred Grévin (état de la voirie, trottoirs, vitesse) – rapporteur : G. Roy ;
5. Réunion publique quartier Grévin/Bonnerie – rapporteur : C. Clech ;
6. Escalier angle hôtel de ville / rue de l'Hôpital – rapporteur : D. Rosenblum ;
7. informations concernant des travaux ruelle du Saint-Esprit (demande N. Lallemand) ;
8. Travaux Fosse Dionne : financement et planification – rapporteur : P. Lenoir ;
9. Stationnement – rapporteurs : E. Orgel & N. Noël ;
10. Mobilier parvis de la Mairie – rapporteur : E. Orgel ;
11. Appel à Projets Grévin – rapporteur : L. Ippolito-Schwager ;
12. Point EPMS – rapporteur : M. Pedrot ;
13. Point CCAS – rapporteur : A.S Hamon ;
14. Domanys – rapporteur : C. Clech ;
15. Demande de subvention de l'UNC (porte-drapeaux junior) – rapporteur : C. Clech ;
16. Information vidéo-protection – rapporteur : T. Droulez ;
17. Point commerces (CIA, concours...) – rapporteur : C. Prieur ;
18. Point camping – rapporteur : C. Clech ;
19. Toilettes sèches à la Cascade – rapporteur : B. Chaisy ;
20. Demandes de logistique de la CCLTB – rapporteur ?

### COMPTE-RENDU

1. Commissions municipales et communautaires

Pascal LENOIR indique que les invitations pour l'inscription aux trois commissions municipales seront envoyées aux élus dans les prochains jours. Il en sera de même pour les six commissions de la CCLTB. Cédric CLECH souligne l'enjeu crucial de représentation pour les élus de la ville, rappelant que ces commissions sont ouvertes à tous les conseillers municipaux. Les envois définitifs interviendront après le conseil communautaire prévu le 19 mai.

MAIRIE DE TONNERRE	Bureau Municipal du 5 mai 2026	
	Compte-rendu	

Avis du Bureau Municipal :

- Favorable
- Non favorable
- En attente de renseignements complémentaires
- Informatif

## 2. Situation financière

- La situation financière (trésorerie) est tendue, en raison du décalage de versement des subventions (une partie de celles de 2025 n'a pas été versée).
- La masse salariale est conforme, tout autant que les investissements.
- Le compte « 011 » (charges à caractère général) est en hausse en raison des événements internationaux.
- Le projecteur du cinéma est à changer, pour un coût de 40k (subventionné à hauteur de 20k par la région).
- Les investissements dans le camping ont été budgétés à partir d'un chiffre d'affaire de 150k. Si ce CA n'est pas atteint, les investissements ne pourront pas être menés au niveau prévu.
- C'est un choix de privilégier le cinéma car il est impossible d'envisager sa fermeture.
- La situation financière du CCAS est correcte.
- Les premières discussions pour le budget 2027 auront lieu en septembre.

Cédric CLECH précise que cette année est un peu particulière, en raison de la baisse du fond de roulement et demande aux élus d'être patients, il les sait plein d'idées et de bonne volonté, mais il est difficile d'engager des dépenses qui n'ont pas été inscrites au budget.

Pascal LENOIR prévoit éventuellement un recours à l'emprunt un peu plus important en 2027 pour reconstituer un fond de roulement raisonnable (150 à 200k).

Chantal Prieur demande pourquoi les investissements du camping ne sont pas financés par ses bénéficiaires.

Pascal Lenoir lui répond que depuis la reprise en main par la ville, même si le CA a très fortement augmenté, le bénéfice ne couvre pas l'investissement (déficit d'environ 20k/an).

Puisqu'il est question du camping, Cédric CLECH propose que l'ordre du jour soit bousculé.

Avis du Bureau Municipal :

- Favorable
- Non favorable
- En attente de renseignements complémentaires
- Informatif


## 3. Point sur le camping

Cédric CLECH dit l'énorme attente des gérants, pour qui la ville a fait une exception en les accueillant dès cet hiver. Leurs demandes sont pressantes, toutes ne pourront toutefois pas être honorées du jour au lendemain.

Au sujet de la barrière demandée par les gérants, Pascal LENOIR n'est pas convaincu par le système de lecture de plaque (rejoint sur ce point par d'autres élus, notamment Thomas DROULEZ). Il serait plus partant d'électrifier le portail actuel dans un premier temps. Mais si barrière il devrait y avoir, ce ne pourrait se faire qu'en deux temps.

Anne-Sophie HAMON demande si on a une idée du nombre d'usagers de la cascade qui demandent à utiliser les toilettes du camping (même question de Thomas DROULEZ). Les gérants étant arrivés cette saison, ils n'ont pas de données à leur portée sur cette question.

Par ailleurs Cédric CLECH est contre la multiplication de panneaux d'interdiction devant le camping. Il faudra trouver une formulation « positive ».

MAIRIE DE TONNERRE	<b>Bureau Municipal du 5 mai 2026</b>	
	<b>Compte-rendu</b>	

Cédric CLECH demande aux élus d'être solidaires sur ces questions, et de ne parler que d'une seule voix. Il ne souhaite pas que le camping soit un sujet clivant pour les élus. Il salue l'implication des élus en charge, et particulièrement de Jeanine CALCIO GAUDINO.

Au sujet de la cascade, tout aménagement légitime l'autorisation de baignade, ce qui nécessiterait l'embauche de maîtres-nageurs, et concurrencerait la piscine municipale. Cédric CLECH n'est pas pour l'installation de toilettes sèches. Pascal LENOIR rajoute que des toilettes ont besoin d'entretien et que les effectifs du service entretien ne le permettent pas.

Benoît CHAISY est d'accord avec P. Lenoir sur les investissements. S'agissant des toilettes sèches, il demande si elles ne pourraient pas être installées sur le parking. Par ailleurs si elles sont mobiles, elles pourraient être utilisées lors de manifestations qui ont lieu en ville. Cette idée sera creusée.

**Avis du Bureau Municipal :**

- Favorable
- Non favorable
- En attente de renseignements complémentaires
- Informatif

#### 4. Point RH/Mutualisation


Avant d'évoquer la mutualisation des services, P. Lenoir souhaite faire un point sur les RH de la ville et de la CCLTB :

##### Ville :

- Le Cinéma : Démission d'un agent (15 heures) au 1er juin et remplacement envisagé sur la même base. L'activité du Cinéma sur les 4 premiers mois de l'année et celle des représentations théâtrales. La communication et la programmation. La reconnaissance du CNC pour le cinéma Art et essai.
- La Médiathèque et les Expositions : Départ en retraite d'un agent (1 ETP) et son remplacement envisagée par mobilité interne au 1er juillet 2026. Départ à la retraite d'un agent au 1er septembre et son non-remplacement. La question de la surveillance des expositions : réduction de la période et du temps de surveillance municipale. Situation d'un agent remplissant les conditions statutaires d'un départ en retraite envisagé par l'agent à une date non encore déterminée.
- Le Pôle social : évolution du CCAS et du Centre social. Mobilité interne au 1er juillet 2026. Demande d'un agent (80% ETP) pour évoluer vers un temps plein sous réserve d'un maintien global de rémunération et de la prise en compte de sa VAE (mise en disponibilité et CDD de droit public niveau B ou B+). Création d'un service civique au CCAS. Abandon de la banque alimentaire. Fin du CDD d'un agent (1 ETP) au 30-11-2026.
- La Piscine : Départ à la retraite envisagée d'un agent (80% ETP) au 01-01-2027 et organisation de son remplacement.
- Les Services techniques : La question des agents d'entretien rattachés aux services techniques et à la piscine : le nettoyage et l'entretien des bâtiments municipaux et du gymnase du Lycée. Les travaux en régie.
- Police municipale ou agent de prévention rattaché au pôle social : la relation avec Planet jeunes et les services du Conseil départemental.

##### La démarche RH au niveau CCLTB :

- La mise en place d'un organigramme fonctionnel jusqu'au départ de l'actuelle DGS (02-2027).
- L'organisation proposée en 3 pôles et 4 directions
- La mise en place d'un organigramme politique (1 P - 9 VP - 5 délégués - 1 bureau à 22).
- La définition d'objectifs communautaires pour chaque VP par déclinaison du programme présenté par le candidat.

MAIRIE DE TONNERRE	Bureau Municipal du 5 mai 2026	
	Compte-rendu	

**La mutualisation qui pourrait être envisagée de la direction des services et des fonctions support :**

- Une direction générale unique assurant la sécurisation juridique des actes des deux collectivités, la bonne tenue des assemblées délibérantes et le secrétariat du maire et du président de la CCLTB.
- Un pôle Finances - RH commun (ROB, Budget - CFU - Reporting - politique de recrutement stratégique) composé d'un service financier (3,5 à 4 agents dont le chef de service) et d'un service en charge des Ressources Humaines et de la Prévention (3,5 à 4 agents dont le chef de service).
- Un pôle en charge de l'attractivité : commande publique et financements, ingénierie aux communes, relation avec les financeurs, la santé, l'urbanisme, les relais France service et l'attractivité résidentielle.
- Un pôle en charge du développement économique, du commerce, des secteurs agricole et viticole, du tourisme et de la mobilité en collaboration avec le CDET et la SPL.
- Une direction mutualisée des services techniques.
- Une fonction de directeur de cabinet partagée entre le maire et le président prenant en charge la communication des deux entités.
- Maintien des pôles, directions ou services dans chaque collectivité :
  - Ville : Etat civil et accueil, services techniques, service des sports, services culturels, pôle social, police municipale.
  - CCLTB : Pôle éducation - enfance. Direction de la petite enfance. Direction de l'offre culturelle communautaire. Direction en charge de l'environnement, Direction en charge du patrimoine communautaire (Sémaphore dont accueil, écoles, aire d'accueil des gens du voyage, entretien des locaux et grands travaux).
- Mutualisation envisagée du service informatique de la CCLTB au profit des communes.
- Mutualisation opérationnelle à renforcer des agents techniques et d'entretien des communes au profit de la CCLTB pour les interventions courantes dans les écoles.
- Harmonisation des règles de gestion : lignes directrices de gestion, régimes indemnitaires.
- Harmonisation des règles de vie au travail : contrôle du temps de travail, horaires variables, télétravail.
- Principes : Rattachement à la collectivité d'origine maintenue, pas de transfert de compétence; fonctionnement par coopération conventionnelle, CST unique.

**Avis du Bureau Municipal :**

- Favorable
- Non favorable
- En attente de renseignements complémentaires
- Informatif


5. Avenue Grévin

Guy ROY fait part des problèmes de voirie, de trottoirs et donc de sécurité sur l'avenue Grévin, mais aussi sur les rues connexes (Paix, Liberté, Egalité, Fraternité). Emilie ORGEL lui répond que le budget voirie 2026 est très largement entamé par les travaux des rues autour de la mairie, qu'il faudra donc faire des choix avec le budget restant. Elle indique avoir demandé à Catherine COULON de travailler sur des aménagements provisoires de trottoirs dans l'avenue Grévin (sur l'un des deux trottoirs, en face du stade) avant des travaux plus conséquents quand le budget le permettra. Cédric Clech précise que sur cette voie départementale, avant d'envisager quoi que ce soit, il faut valider avec les concessionnaires et, bien sûr, le Conseil Départemental.

**Avis du Bureau Municipal :**

- Favorable
- Non favorable
- En attente de renseignements complémentaires
- Informatif

6. Réunion publique

MAIRIE DE TONNERRE	<b>Bureau Municipal du 5 mai 2026</b>	
	<b>Compte-rendu</b>	

Les points précédents reviendront sans doute lors de la réunion publique du 28 mai prochain à la capitainerie, à laquelle le Maire invite les élus à participer.

[Avis du Bureau Municipal :](#)

- Favorable
- Non favorable
- En attente de renseignements complémentaires
- Informatif

#### 7. Fosse Dionne

Pascal LENOIR fait un point sur le financement des travaux de la Fosse Dionne et insiste sur le fait que l'enjeu se situe bien sur le financement des deux tranches, avec un report des financements supplémentaires de la tranche 1 à la tranche 2. Un panneau annonçant les travaux et la sélection au loto du patrimoine sera installé à l'entrée du site. Enfin, Luc GUYARD confirme un début des travaux prévu en septembre. Gaëlle Benoit indique qu'un problème de fléchage existe, qui devra être réglé pour que les visiteurs trouvent la Fosse Dionne plus facilement.

[Avis du Bureau Municipal :](#)

- Favorable
- Non favorable
- En attente de renseignements complémentaires
- Informatif

#### 8. Stationnement

Nicolas NOËL et Emilie ORGEL évoquent ensuite le stationnement. N. NOËL suggère que des places de parking soient matérialisées le long du Pâtis, à l'instar de ce qu'ont fait les boulistes lors de la dernière compétition, ce qui permettrait de gagner quelques dizaines de places supplémentaires. Luc GUYARD – confirmé dans ses propos par Claude ROY – dit que cette solution avait été envisagée, mais qu'elle détériorerait le système racinaire des arbres, entraînant leur dépérissement à terme.

Pour Pascal LENOIR, le parking place de la République devrait être exclusivement réservé au stationnement temporaire, les voitures « tampon » (Lycée, navetteurs) pouvant stationner sur un parking à créer Rue des Guinandes.

Pour information des élus, des personnes de la SNCF seront présents à Tonnerre le 22 mai pour évoquer la possibilité de céder l'espace à droite du Sémaphore (une quarantaine de places)

Les véhicules de la Poste stationnent dorénavant dans le parking de Créasup.

Cédric CLECH, conforté par Thomas DROULEZ, souhaite passer à une phase de verbalisation pour les zones bleues.


[Avis du Bureau Municipal :](#)

- Favorable
- Non favorable
- En attente de renseignements complémentaires
- Informatif

#### 9. Mobilier parvis Mairie

Emilie ORGEL propose différents modèles de bancs et de bacs à fleurs pour aménager le parvis de l'Hôtel de Ville. Unanimement, les élus optent pour le même mobilier que celui du square Anne Sylvestre.

[Avis du Bureau Municipal :](#)

MAIRIE DE TONNERRE	Bureau Municipal du 5 mai 2026	
	Compte-rendu	

- Favorable
- Non favorable
- En attente de renseignements complémentaires
- Informatif

#### 10. Projet Grévin

Pour information, Lucas IPPOLITO-SCHWAGER annonce à ses collègues élus le lancement de l'appel à projet Alfred Grévin, dont on fêtera le bicentenaire le 28 janvier 2027. L'idée, plutôt que de venir avec un programme « clé en main » est d'intégrer dans la démarche le plus d'intervenants possible.

Avis du Bureau Municipal :

- Favorable
- Non favorable
- En attente de renseignements complémentaires
- Informatif

#### 11. EPMS

Mathilde PEDROT fait un point rapide sur sa prise de fonction en tant que Présidente de l'EPMS. Le premier Conseil d'Administration – plutôt technique – a eu lieu la semaine précédente. Elle a prévu une visite de l'établissement avec les nouveaux élus et a insisté auprès du Directeur que des actes forts en matière d'investissements bâtimentaires soient visibles dès le mois de juin. Parallèlement, le Directeur lui a assuré qu'un programme important d'investissement sera mis en route dès 2027.

Avis du Bureau Municipal :

- Favorable
- Non favorable
- En attente de renseignements complémentaires
- Informatif

#### 12. CCAS

Anne-Sophie HAMON fait quant à elle un point sur le CCAS, dont le Conseil d'Administration d'installation se déroulera prochainement. Deux jolis projets en cours : la semaine bleue, en octobre, dont le programme est en passe d'être finalisé (avec un projet de podcast par la Milo) et octobre rose.

Avis du Bureau Municipal :

- Favorable
- Non favorable
- En attente de renseignements complémentaires
- Informatif


#### 13. Domanys

Cédric CLECH indique qu'une réunion vient de se terminer avec la Directrice de Domanys et son responsable local. Les informations données par les responsables feront l'objet d'un point lors d'un prochain Bureau Municipal.

Avis du Bureau Municipal :

- Favorable
- Non favorable
- En attente de renseignements complémentaires
- Informatif

#### 14. UNC

MAIRIE DE TONNERRE	<b>Bureau Municipal du 5 mai 2026</b>	
	<b>Compte-rendu</b>	

Cédric CLECH fait part de la demande de subvention exceptionnelle de l'UNC pour l'achat de matériel pour un jeune porte-drapeau. Après discussion, il est décidé de répondre que cette demande sera traitée dans le cadre réglementaire des demandes de subventions aux associations, soit pour l'année 2027.

Avis du Bureau Municipal :

- Favorable
- Non favorable
- En attente de renseignements complémentaires
- Informatif

#### 15. Vidéoprotection

Thomas DROULEZ fait un point rapide sur la vidéoprotection. Comme demandé lors du dernier bureau d'adjoints, il a fait en sorte de réduire le devis, qui passe de 96.000 € à 71.000 €, sans trop dégrader la qualité attendue.

Cédric CLECH demande à ce que la police municipale soit plus présente sur le terrain, notamment pour faire respecter les zones bleues, et si possible à vélo. Thomas DROULEZ lui répond que sur ce dernier point, ils seront objectivés.

Avis du Bureau Municipal :

- Favorable
- Non favorable
- En attente de renseignements complémentaires
- Informatif

#### 16. Commerces de centre-ville

Chantal PRIEUR fait un point sur les actions en faveur des commerçants : la CIA est en passe d'être créée, les dossiers ont été distribués et sont disponibles sur le site Internet de la ville.

Par ailleurs, un concours de fleurissement vient d'être lancé à destination des commerces de centre-ville. Il est demandé à ce que la ville montre l'exemple sur ses propres bâtiments.

Avis du Bureau Municipal :

- Favorable
- Non favorable
- En attente de renseignements complémentaires
- Informatif

#### 17. Demandes CCLTB

Des demandes de gratuité pour salles et matériels émanent de la CCLTB depuis l'élection du Président. Il est décidé de continuer à les facturer.

Avis du Bureau Municipal :

- Favorable
- Non favorable
- En attente de renseignements complémentaires
- Informatif

Aucune question diverse n'étant soulevée, la séance est levée à 20h45.

Cédric CLECH.